

Questions orales

Comme on l'a déjà dit, le maintien de cette taxe est protégé dans l'Accord de libre-échange aux termes de la clause des droits antérieurs. Je voudrais demander au ministre si le gouvernement est disposé à prendre les mesures nécessaires pour supprimer cette clause.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, si je ne m'abuse, le protocole d'entente comporte une clause de dénonciation. Donc, si les provinces et les autres parties concernées estiment qu'il est préférable de dénoncer l'Accord, permettant ainsi aux Américains de mettre leurs menaces à exécution et d'imposer des droits compensateurs, on pourrait mettre un terme à l'accord. Il nous faudra cependant étudier très attentivement cette solution.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Saisissez-en le GATT. Contestez l'imposition de tels droits.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**LES POLITIQUES SOCIALES DU MINISTÈRE—LES CONSÉQUENCES POUR LES INDIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

M. Fernand Robichaud (Beauséjour): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Affaires indiennes.

Des représentants des Indiens du Nouveau-Brunswick m'ont appris hier que le ministère des Affaires indiennes a adopté un nouvel ensemble de politiques sociales qui contribuent à appauvrir les autochtones.

L'administration régionale des affaires indiennes impose à l'heure actuelle aux communautés autochtones, où le chômage atteint parfois 90 p. 100 de la population, des réductions qui leur rendent la vie très difficile.

Le ministre est-il au courant de ces réductions et les approuve-t-il?

[Français]

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, si le député de Beauséjour désire de l'information au sujet des budgets du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à l'égard des autochtones, à l'égard des Indiens, spécialement au Nouveau-Brunswick, je pourrai lui démontrer qu'au cours des quatre dernières années les budgets voués aux services aux Indiens ont augmenté de façon constante, depuis 1984. Donc, son allégation de coupures n'est pas fondée dans les faits, et

il ferait bien de regarder les chiffres avant de se lever et de débiter de pareilles balivernes à la Chambre.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER UNE DÉLÉGATION D'AMÉRINDIENS

M. Fernand Robichaud (Beauséjour): Monsieur le Président, ce sont les représentants des communautés indiennes du Nouveau-Brunswick qui me montrent ces chiffres et qui disent qu'il y a des coupures. Est-ce que le ministre pourrait expliquer pourquoi il a refusé jusqu'à maintenant de rencontrer cette délégation qui est présentement ici à Ottawa afin de comprendre les implications de ces coupures sur ces communautés? Est-ce qu'il consent à les rencontrer? Ils sont ici, ils cherchent à le rencontrer.

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, tout d'abord, je suis content de voir que le député de Beauséjour a réussi à trouver du temps pour rencontrer ces Indiens. Je pourrais l'informer, monsieur le Président, qu'en aucun temps je n'ai refusé de rencontrer quiconque. De fait, probablement que les Indiens du Nouveau-Brunswick n'ont jamais eu autant de temps qui leur a été consacré de la part d'un ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien) parce que c'est le premier qu'ils ont du Nouveau-Brunswick, et je n'ai pas l'intention de fixer des rendez-vous à la Chambre des communes. Mais sûrement que s'ils veulent me contacter, je suis prêt à les rencontrer.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE**LE PRIX DU PÉTROLE**

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie. La voici:

Ce sera la veille de Noël, et là-bas au Sault,

Plus de 600 métallos seront sans boulot.

Les mises à pied à l'Algoma d'ici deux mois,

Juste avant Noël, ont semé le désarroi,

Tout ceci, parce qu'on vendra moins d'acier tubulaire . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Harvey: Et je poursuis:

Vu qu'en Alberta, personne n'en veut guère.

Les cours pétroliers n'ayant pas l'heur de remonter . . .